



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2024



ASHLER ET MANSON
2 allées d'Orléans
33000 BORDEAUX

COMMISSAIRE AUX COMPTES

68 quai de Paludate - CS 61964 - 33088 Bordeaux Cedex - Tél. 05 57 77 32 33 – Fax 05 57 77 32 65

www.compagnie-fiduciaire.com – cf-audit@groupecf.com

COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT, SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 650 000 EUROS

R.C. BORDEAUX 494 030 182 – N° TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR 10 494 030 182

COMMISSAIRE AUX COMPTES, INSCRIT SUR LA LISTE NATIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, RATTACHÉ À LA CRCC GRANDE AQUITAINE



ASHLER ET MANSON

Société anonyme au capital de 1.000.000 euros

2 allées d'Orléans

33000 BORDEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux associés de la société ASHLER ET MANSON,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ASHLER ET MANSON relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

«ASHLER ET MANSON »

Suite du rapport du commissaire aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2024

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des

«ASHLER ET MANSON »

Suite du rapport du commissaire aux comptes - Exercice clos le 31 décembre 2024

circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bordeaux,

Le 13 Juin 2025

POUR LA SAS COMPAGNIE FIDUCIAIRE AUDIT

Commissaire aux comptes titulaire

DocuSigned by:

7141C84564704E2...

Quitterie LENOIR

Commissaire aux comptes

Pièces annexées : Bilan, compte de résultat et annexe.

Ce rapport contient 17 pages.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	21 800	9 653	12 148	13 448
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	5 916	3 979	1 937	3 227
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 315 742		1 315 742	1 315 742	
Créances rattachées à des participations	7 227		7 227	26 330	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	40 000		40 000	40 000	
	TOTAL (II)	1 390 685	13 631	1 377 054	1 398 746
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	406 672	7 949	398 723	659 568
	Autres créances	13 359		13 359	12 627
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	10 185		10 185	2 925	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	3 784		3 784	1 588
	TOTAL (III)	434 000	7 949	426 051	676 708
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
	TOTAL ACTIF (I à VI)	1 824 685	21 580	1 803 105	2 075 454

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

47 227

66 330

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	107 143	107 143
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	22 062	20 827
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	181 248	157 788
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	63 486	24 695
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	1 373 939	1 310 453
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 804	18 841
	Emprunts et dettes financières divers (3)	175 292	567 901
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 020	35 178
	Dettes fiscales et sociales	174 138	142 925
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	22 913	156	
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	429 165	765 001
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 803 105	2 075 454
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	63 485,86	24 694,63
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	426 455	754 197
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	405 929		405 929	540 160
	Montant net du chiffre d'affaires	405 929		405 929	540 160
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			4 309	3 944
	Autres produits			44	37
Total des produits d'exploitation (1)				410 282	544 141
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			113 013	247 499
	Impôts, taxes et versements assimilés			4 198	3 713
	Salaires et traitements			110 631	147 783
	Charges sociales du personnel			45 966	56 191
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			2 589	1 463
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations			7 949		
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges			46 439	60 267	
Total des charges d'exploitation (2)				330 785	516 917
RESULTAT D'EXPLOITATION				79 496	27 225

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		79 496	27 225
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	590 9	819
	Total des charges financières	598	819
RESULTAT FINANCIER		(598)	(819)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		78 898	26 405
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 082	504
	Total des charges exceptionnelles	1 082	504
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1 082)	(504)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		14 330	1 207
TOTAL DES PRODUITS		410 282	544 141
TOTAL DES CHARGES		346 796	519 447
RESULTAT DE L'EXERCICE		63 486	24 695

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) dont produits concernant les entreprises liées
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 803 105** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **410 282** euros et un total **charges** de **346 796** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **63 486** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation *
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La continuité d'exploitation de la société reste soumise à :

- Une reprise du marché sur les transactions immobilières
- Un plan drastique de réduction des charges d'exploitation
- Une continuité dans l'accompagnement des banques au développement du groupe

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Faits caractéristiques

En 2021

- Augmentation de capital de 682 k€ par incorporation de la prime d'apport
- Création des filiales suivantes
 - MANSON PROPERTIES : capital de 33 467 €. Détention à 75%.
 - ASHLER CAPITAL : capital de 5 000 €. Détention à 100%. Première clôture le 31.12.2022
 - A&M FOOD AND BEVERAGE : capital de 5 000 €. Détention à 100%. Première clôture le 31.12.2022

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

En 2022

- Prise de participation au sein du capital de la société ONE PERSONAL pour un montant de 150 000 €
- La survenance de la crise Ukrainienne le 24 Février 2022 est un événement post clôture qui ne donne lieu à aucune modification de nos comptes 2021. Pour le futur, nous n'anticipons pas d'impact significatif sur notre activité à la suite de cette crise.

En 2023

- Prise de participation au sein du capital de la société E.M.B.A COURTAGE pour un montant de 20 000 €

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	21 800					21 800
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	21 800					21 800
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	4 286					4 286
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 630					1 630
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 916					5 916	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 342 072		74 284		93 388	1 322 969
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	40 000					40 000
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 382 072		74 284		93 388	1 362 969
TOTAL		1 409 788		74 284		93 388	1 390 685

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { <ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients		7 949		7 949
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		7 949		7 949
TOTAL GENERAL			7 949		7 949

Dont dotations et reprises { <ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		7 949	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-------	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

--	--	--	--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	7 227	7 227	
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	40 000	40 000	
	Clients douteux ou litigieux	9 642	9 642	
	Autres créances clients	397 030	397 030	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 388	10 388	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	2 971	2 971	
Charges constatées d'avances	3 784	3 784		
TOTAL DES CREANCES		471 041	471 041	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	10 804	8 094	2 710	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	46 020	46 020		
	Personnel et comptes rattachés	6 694	6 694		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 103	12 103		
	Impôts sur les bénéfices	7 122	7 122		
	Taxes sur la valeur ajoutée	104 425	104 425		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	43 792	43 792		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	175 292	175 292		
Autres dettes	22 913	22 913			
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		429 165	426 455	2 710	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		8 037			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		224			

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		41 819
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURN.-FACTURES NON PARVENUES</i>	9 685	9 685
Dettes fiscales et sociales <i>DETTES PROVISIONNEES SUR C.P.</i> <i>CHARGES SOCIALES SUR C.P.</i> <i>CHARGES A PAYER</i>	6 694 2 588 86	9 368
Autres dettes <i>AVOIR A ETABLIR</i>	22 766	22 766

Filiales et participations



Etat exprimé en euros

31/12/2024

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL ASHLER AND MANSON	170 424	1 003 317	100,00	1 010 423	
SARL A&M 44	100 000	(62 076)	100,00	87 720	
SAS ASHLER CAPITAL	5 000	34 755	100,00	5 000	
SAS MANSON PROPERTIES	33 467	(10 103)	75,00	25 100	
SAS A&M FOOD AND BEVERAGE	5 000	(124 368)	100,00	5 000	
SARL E.M.B.A. COURTAGE	25 000	37 036	60,00	20 000	
2. Participations (10 à 50 %)					
ONE PERSONAL FINANCE	2 500	80 338	20,00	150 000	
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SARL ASHLER AND MANSON	154 663		4 272 882	305 083	
SARL A&M 44			1 109 654	101 204	
SAS ASHLER CAPITAL	20 405		37 507	5 035	
SAS MANSON PROPERTIES	(1 727)		435 075	(62 181)	
SAS A&M FOOD AND BEVERAGE	(5 500)		15 000	(52 803)	
SARL E.M.B.A. COURTAGE			226 786	25 828	
2. Participations (10 à 50 %)					
ONE PERSONAL FINANCE				(36 463)	
B. Renseignements globaux					
	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2023	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2024
Capital social	1 000 000				1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	107 143				107 143
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	20 827	1 235			22 062
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	157 788	23 460			181 248
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	24 695	(24 695)		63 486	63 486
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	1 310 453			63 486	1 373 939

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 310 453

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 310 453

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 63 486